

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

La cantine à 1 € pour les plus modestes

Jeu

Le maire obtient tout pour voir pour signer les documents afférents à ce dossier. La mise en place de cette nouvelle tarification est prévue dès janvier 2023, si possible, ou

septembre 2023. Les familles utilisatrices du service restauration scolaire devront faire parvenir leur QF à la mairie pour vérifier l'éligibilité à la tarification sociale. « La solidarité, un geste pour les familles en grande difficulté sans impacter les tarifs de 2,80 € pour les autres. » Travaux. L'entreprise Gonnord a été choisie pour le lot électricité du projet Maison des assistantes maternelles, pour un montant de 14 864 €. Le choix d'aménagement du premier étage de la maison Francette entraîne une plus value sur le lot électricité de 3 895 € HT. Sur le lot plomberie de 2 469 € HT pour l'installation d'un monnayeur dans les douches. « Un choix judicieux, à la vue des coûts de l'énergie. » Administratif. « Pour faciliter la bonne gestion des cimetières communaux de Saint-Pardoux et de Soutiers, nous préconisons son informatisation, avec numération de tous les documents depuis l'achat d'une concession, l'inhumation des personnes et l'entretien du monument. » L'assemblée choisit le prestataire le mieux disant. IVS-Mairstem, pour un montant de 1 869 € TTC. Jacky Favreau est le nouveau correspondant incendie et secours.

« Préservons la qualité de vie »



Jean-Pierre Rimbeau, vice-président en charge du projet PNR et Camille Bévillon, chargée de mission, ont présenté le projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine aux élus, lors du conseil.

Jeu

« Des normes et des contraintes sont déjà à respecter, mais d'autres ne seront pas ajoutées. Le parc pourra accompagner, aider mais pas contraindre. » Une charte commence à être écri-

te, un travail sur quatre axes : laisser la Gâtine en héritage, en partage, en mouvement et mobilisée. Jean-Pierre Rimbeau souhaite présenter le projet aux élus de chaque commune. Il conclut : « Préservons la qualité de vie. Nous n'avons pas de remède miracle pour tout sauver...Après cette chance-là, nous n'en aurons pas d'autre. C'est notre mérite cette reconnaissance. »

La genèse du PNR

2016 : projet validé par la Région Nouvelle Aquitaine.
2017-2018 : la mobilisation débute avec les élus et acteurs locaux qui écrivent une étude d'opportunité pour convaincre l'État de la pertinence de la démarche.
2019 : le préfet de Région donne un avis d'opportunité. L'écriture de la charte débute.